

# RAPPORT FINANCIER SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chers Adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis aujourd'hui à votre approbation.

## **Présentation générale de l'exercice 2024**

En 2024, le périmètre d'activité de l'Unapei 92 est pratiquement identique à celui de 2023, même s'il s'est un peu élargi grâce à des AMI (Appels à Manifestation d'intérêt) auxquels nous avons répondu avec succès. Nous enregistrons sur cet exercice 2024, pour l'ensemble de l'Unapei 92 et de sa cinquantaine de structures et dispositifs, un résultat économique excédentaire de +2.289.267€.

Sur le plan comptable, les résultats 2024 de nos comptes annuels s'établissent à +1.589.468€, puisque les financeurs ont diminué leurs versements en 2024 des excédents réalisés en 2022 à hauteur de +699.799€, qui nous ont ainsi été repris ( $2.289.267 - 699.799 = 1.589.468$ ).

Ce résultat comptable est la différence entre les produits de 95.013.637€ (+4,1% par rapport à 2023) et les charges de 93.424.169€ (+3,4% par rapport à 2023), et représente donc 1,7% de nos produits. Il tient compte d'une provision de 929.000€ que nous avons passée conformément au contrat pluriannuel signé avec les financeurs pour le cas où ceux-ci nous reprendraient une partie de nos excédents.

Notre résultat économique de +2.289.267€ se décompose ainsi :

-Association, Club de Loisirs, Siège et EAJE	+188.458€
-ESAT Production	+363.325€
-ESAT Social	+92.912€
-Structures et dispositifs Territoire Nord 92	+816.965€
-Structures et dispositifs Territoire Centre 92	+602.460€
-Structures et dispositifs Territoire Sud 92	+685.569€
-Structures et dispositifs Régions (hors ESAT)	-460.422€
<b>TOTAL</b>	<b>+2.289.267€</b>

Ce résultat économique positif est tout-à-fait satisfaisant puisque 2024 est la première année du CPOM (contrat 2024-2028) signé avec le CD et l'ARS 92 : il nous permettra d'investir et d'innover, tout en respectant un indispensable équilibre financier sur la période 2024-2028.

Nous rappelons ici que si cet équilibre financier n'était pas respecté, nos fonds propres associatifs en seraient impactés négativement, sans recours possible auprès des financeurs.

Ce résultat économique de 2.289.267€ s'explique par une progression importante de nos produits, sensiblement plus forte que celle de nos charges.

Le taux d'occupation s'est amélioré dans l'ensemble de nos structures et dispositifs et ceci s'est traduit par une facturation à nos financeurs plus élevée que celle retenue dans les budgets 2024 du CPOM.

A l'inverse, nos charges ont progressé moins vite que prévu, grâce à des efforts de gestion remarquables et à une conjoncture plus favorable qu'en 2023 et meilleure que celle retenue pour construire les budgets 2024. C'est par exemple le cas de l'énergie et du chauffage.

Les charges du groupe 2 (salaires du personnel et charges de recours à des professionnels extérieurs) évoluent cependant de plus de 4%, ce qui est conforme à notre politique de recrutement et de fidélisation, et à notre volonté de réduire le nombre des postes vacants (une vingtaine d'équivalents temps-plein en 2024).

### **Présentation détaillée**

Vous trouverez en annexe au présent rapport les tableaux concernant les comptes consolidés 2024 (bilan actif, bilan passif et compte de résultat) de l'Unapei 92.

Tous les travaux comptables ont été dûment audités par nos Commissaires aux Comptes.

### **L'Association, le Club de Loisirs, et les structures et dispositifs en « Gestion Propre » (Siège, ESAT secteur Production et EAJE Le Jardin des Papillons)**

L'Association dégage un résultat bénéficiaire de +261.303€. Ce résultat est la différence entre les produits, qui s'élèvent à 1.284.808€, et les dépenses, qui ont atteint 1.023.505€. Nous avons bénéficié de dons et de legs importants et avons enregistré des plus-values lors de la vente de biens immobiliers (Château de Vitray notamment).

Le Club de Loisirs dégage un résultat stable de -387€, ce qui est notre objectif.

Le Siège, comme les années précédentes, est proche de l'équilibre (-70.734€), malgré l'augmentation des salaires que nous avons appliquée pour les « oubliés du Ségur », alors qu'elle n'était pas financée.

Les 8 ESAT (Les Ateliers Cité Jardins, Les Ateliers du Phare, ESAT de Garlande, ESAT Hors Les Murs, ESAT Suzanne Lawson, ESAT Georges Dagneaux, ESAT Yvonne Wendling et ESAT du Mesnil), pour leur volet commercial, voient en 2024 leur chiffre d'affaires consolidé augmenter par rapport à 2023, à 4,2 millions d'euros. Cette belle progression est le fruit d'une politique commerciale active sous la marque unique Solipolis. Toutes les filières métiers (du CA le plus faible au CA le plus important : numérisation, restauration, blanchisserie, entretien des locaux, prestations en entreprise, espaces verts et conditionnement) sont en croissance. Ces 8 ESAT enregistrent un résultat positif de 363.325€.

Enfin, l'EAJE Le Jardin des Papillons est maintenant à l'équilibre, avec un résultat de -1.723€.

Au total, la « Gestion Propre » dégage un excédent économique (et comptable) de +551.783€.

### **Les structures et dispositifs en « Gestion Contrôlée »**

Les 8 ESAT, pour leur volet social, ont un résultat économique de 92.912€ (soit 0.9% de leurs produits). Le résultat comptable correspondant s'établit à -15.423€ (reprise par nos financeurs d'excédents 2022 à hauteur de -108.335€).

Le Territoire Nord 92 dégage un excédent économique de +816.965€, pour les raisons générales rappelées ci-dessus, et un résultat comptable de -1.467€ (reprise par nos financeurs d'excédents 2022 à hauteur de -818.432€).

Le Territoire Centre 92 enregistre un excédent économique de 602.460€, et un résultat comptable de +519.141€ (reprise par nos financeurs d'excédents 2022 à hauteur de -83.319€).

Le Territoire Sud 92 est aussi excédentaire, avec un résultat économique de +685.569€ et un résultat comptable de +510.754€ (reprise par nos financeurs d'excédents 2022 à hauteur de -174.815€).

Enfin, pour le Territoire Régions, et comme nous l'annoncions l'an passé, nous avons réussi à réduire le déficit économique de quelque 40% par rapport à 2023. Ce déficit économique s'élève, en 2024 et hors ESAT, à -460.422€. Le résultat comptable ressort à +24.680€ dans la mesure où nos financeurs ont accepté de reprendre à leur charge des déficits 2022 à hauteur de +485.102€.

Nous poursuivrons en 2024 nos efforts de gestion et nos négociations avec les financeurs pour permettre à nos structures et dispositifs du Territoire Régions de retrouver un nécessaire équilibre financier, avant de rentrer en CPOM avec les CD et les ARS des départements 27 et 28.

Au total, les structures et dispositifs en « Gestion Contrôlée » dégagent un excédent économique de +1.737.484€, et un excédent comptable de +1.037.685€.

### **L'année 2025 et les perspectives d'avenir**

Sur le plan financier, notre Association dispose au 01/01/2025 d'une situation nette de 31 millions d'euros et de 32 millions d'euros de placements financiers et de trésorerie.

Il convient de noter la nouvelle amélioration de notre trésorerie (+6 millions d'euros sur l'exercice 2024), fruit d'un travail particulièrement efficace des équipes concernées, par exemple en améliorant le « flux facturation et suivi des créances » dont le poste diminue au bilan du 31/12/2024 d'environ 2 millions d'euros € ce qui a un effet direct sur la trésorerie.

L'Unapei 92 a donc des moyens financiers importants, adaptés à sa taille et à ses ambitions, et qui lui permettront de poursuivre la mise en œuvre de son Projet Associatif et de son Plan Stratégique qui en est la déclinaison opérationnelle.

Nous pourrons, grâce à cette assise financière importante, nous adapter à notre nouvel environnement, à ses nouveaux enjeux et à ses nouvelles exigences. Nous pourrons également investir, innover et transformer notre offre et nos conditions d'accueil, au service des personnes en situation de handicap et de nos salariés qui les accompagnent.

### **Conclusion**

Nous tenons à féliciter et à remercier toute l'équipe de Direction et l'ensemble des salariés de l'Association. Nos bons résultats financiers sont le fruit de leur action, au service des personnes accompagnées.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 2024 et de donner quitus de sa gestion au Conseil d'Administration de l'Unapei 92.

Sèvres, le 3 mai 2025

Hervé Gouëzel

Trésorier

Marc Desplechin

Trésorier-Adjoint